



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mercredi 17 avril 2013 — N° 40**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant le transport collectif à Québec.

---

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner l'apport de la Société d'horticulture et d'écologie de Brossard dans le développement durable.

---

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yvan Lapierre.

---

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant le 45<sup>e</sup> anniversaire du Club de patinage artistique de Windsor.

---

M. Marcotte (Portneuf) fait une déclaration afin de souligner le 300<sup>e</sup> anniversaire de Deschambault.

**17 avril 2013**

---

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant le 50<sup>e</sup> du Club d'âge d'or Morgan.

---

Mme Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne) fait une déclaration concernant le 25<sup>e</sup> anniversaire de Prévention Sud-Ouest.

---

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration concernant l'entrepreneuriat jeunesse, Les Cuistots-Express.

---

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter Mme Ginette Ferland, de l'organisme Bouge de là, qui a reçu le prix Gestionnaire de l'année 2013 décerné par le BC Touring Council.

---

Mme Zakaïb (Richelieu) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. René Lachapelle.

---

À 9 h 57, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 15.

---

17 avril 2013

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 35 Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 35.

### **Dépôts de documents**

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport des activités du Commissariat des incendies de la Ville de Québec pour l'année 2012.

(Dépôt n° 562-20130417)

---

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 7 concernant l'immatriculation des véhicules de déneigement, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 19 mars 2013 par M. Bonnardel (Granby).

(Dépôt n° 563-20130417)

17 avril 2013

---

### Dépôts de pétitions

Mme St-Amand (Trois-Rivières) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 16 109 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abandon des coupes au budget des services de garde annoncées récemment.

(Dépôt n° 564-20130417)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 407 citoyens et citoyennes de Labelle et du Québec, concernant le financement des organismes communautaires autonomes.

(Dépôt n° 565-20130417)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme de Santis (Bourassa-Sauvé), conjointement avec M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, M. Dubé (Lévis) et M. Khadir (Mercier), propose :

17 avril 2013

---

QUE l'Assemblée nationale souligne l'Année internationale de la statistique;

QU'elle rappelle qu'au Québec, l'année 2013 est doublement significative puisqu'elle marque également le 100<sup>e</sup> anniversaire de la création de la première agence centrale de statistiques du Québec, soit le Bureau des statistiques du Québec, qui a officiellement démarré ses activités, soit cinq ans avant la mise en place du Bureau fédéral de la statistique, l'ancêtre de Statistique Canada.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant Hydro-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Bolduc (Jean-Talon), Mme Daneault (Groulx) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'hémophilie et qu'elle exprime toute sa solidarité avec les personnes atteintes de troubles de la coagulation du sang.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant le Régime des rentes du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

**17 avril 2013**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques procède à des consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives et qu'à cette fin, elle entende l'Association des agents retraités des services correctionnels du Québec, le mercredi 24 avril 2013 à 15 h à la salle 1.38-B de l'Édifice Pamphile-Lemay;

QUE la durée maximale de l'exposé soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 24 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 26 minutes;

QUE le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et Président du Conseil du trésor soit membre de ladite commission pour la durée du mandat;

QUE cette consultation particulière ne se réalise que dans la mesure où l'assemblée a adopté le principe du projet de loi n° 32 au plus tard à l'ajournement de nos travaux aujourd'hui le mercredi 17 avril 2013.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives;

17 avril 2013

---

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance.

\_\_\_\_\_

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des institutions se réunira en séance publique afin de procéder à l'audition du commissaire au lobbyisme dans le cadre de l'examen de ses orientations, de ses activités et de sa gestion et de l'étude de ses rapports d'activités 2007-2008 à 2011-2012; puis en séance publique afin de procéder à l'audition du commissaire au lobbyisme dans le cadre de l'étude de son rapport intitulé « Propositions de modifications à la loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme »; et enfin, elle se réunira en séance de travail afin de faire le bilan de ces auditions;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition portant sur le déficit d'entretien des infrastructures publiques; puis en séance publique, afin d'entendre le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, le ministre de la Santé et des Services sociaux, le ministre des Transports et le Secrétaire du Conseil du trésor; et enfin, elle se réunira en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite de ces auditions;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'organisation des travaux concernant le mandat confié par l'Assemblée visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre 2012 concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

17 avril 2013

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 11 avril 2013, sur la motion de M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, proposant que le principe du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Gautrin (Verdun) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 15 avril 2013, adressée à M. Jean-Marc Fournier, chef de l'opposition officielle, transmise par M. Stéphane Lemaire, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec, concernant le projet de loi n°32, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 566-20130417)

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 32 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 32 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

---

À 11 h 41, à la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 heures.

---

### **Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

M. Deltell (Chauveau) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement qu'il élargisse le mandat du Comité sur les conditions d'emploi des titulaires d'emplois supérieurs en provenance de l'extérieur de la fonction publique, aux critères d'embauche touchant l'expérience et les compétences nécessaires à ces personnes pour occuper ces postes;

QU'elle mandate dans les plus brefs délais la Commission de l'administration publique de tenir des audiences publiques afin d'entendre les membres du Comité mis en place par la première ministre le 19 décembre dernier.

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 40 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 27 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 38 minutes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 5 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

**17 avril 2013**

---

Au cours de son intervention, M. Dutil (Beauce-Sud) propose :

QUE la motion du député de Chauveau soit amendée de la manière suivante : À la 7<sup>e</sup> ligne, remplacer « QU'elle mandate dans les plus brefs délais » par « QUE l'Assemblée nationale, après le dépôt du rapport du comité sur les conditions d'emploi des titulaires d'emplois supérieurs en provenance de l'extérieur de la fonction publique prévu pour la fin du mois d'avril 2013, mandate ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement qu'il élargisse le mandat du Comité sur les conditions d'emploi des titulaires d'emplois supérieurs en provenance de l'extérieur de la fonction publique, aux critères d'embauche touchant l'expérience et les compétences nécessaires à ces personnes pour occuper ces postes;

QUE l'Assemblée nationale, après le dépôt du rapport du comité sur les conditions d'emploi des titulaires d'emplois supérieurs en provenance de l'extérieur de la fonction publique prévu pour la fin du mois d'avril 2013, mandate la Commission de l'administration publique de tenir des audiences publiques afin d'entendre les membres du Comité mis en place par la première ministre le 19 décembre dernier.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Deltell (Chauveau) accepte la proposition d'amendement de M. Dutil (Beauce-Sud).

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Deltell (Chauveau) et sur la motion d'amendement de M. Dutil (Beauce-Sud).

Le débat terminé, la motion d'amendement est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion d'amendement est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 30 en annexe)

Pour : **60** Contre : **46** Abstention : **0**

**17 avril 2013**

---

La motion principale telle qu'amendée est ensuite mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **31** en annexe)

Pour : **60** Contre : **46** Abstention : **0**

---

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 18 avril 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 22, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 18 avril 2013, à 9 h 45.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 17 avril 2013, à 16 h 16, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Cousineau, deuxième vice-président, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 21 Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion d'amendement de M. Dutil (Beauce-Sud) :

(Vote n° 30)

**POUR - 60**

Arcand (PLQ)	Dubé (CAQ)	Martel (CAQ)	Sklavounos (PLQ)
Bachand (PLQ)	Dubourg (PLQ)	Ménard (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bergman (PLQ)	Duchesneau (CAQ)	Moreau (PLQ)	St-Amand (PLQ)
Billette (PLQ)	Dutil (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
Blais (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(Jean-Talon)	(Hull)	(Fabre)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gautrin (PLQ)	Paradis (PLQ)	Trudel (CAQ)
(Mégantic)	Hamad (PLQ)	Picard (CAQ)	(Charlesbourg)
Bonnardel (CAQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ratthé (CAQ)	Vallières (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Rousselle (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)	
Daneault (CAQ)	Lessard (PLQ)	(Montarville)	
de Santis (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)	
Deltell (CAQ)	Marcotte (CAQ)	(Arthabaska)	
Drolet (PLQ)	Marcoux (PLQ)	Schneeberger (CAQ)	

**CONTRE - 46**

Beaudoin (PQ)	Ferland (PQ)	Malavoy (PQ)	Richer (PQ)
Bédard (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Blanchet (PQ)	(Jonquière)	Marois (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Bouillé (PQ)	Gendron (PQ)	McKay (PQ)	Therrien (PQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Goyer (PQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Champagne (PQ)	Hébert (PQ)	Pagé (PQ)	Trottier (PQ)
Claveau (PQ)	Hivon (PQ)	Pelletier (PQ)	Trudel (PQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	(Rimouski)	(Saint-Maurice)
De Courcy (PQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PQ)	Turcotte (PQ)
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	Villeneuve (PQ)
Duchesne (PQ)	Lelièvre (PQ)	(Duplessis)	Zakaïb (PQ)
Dufour (PQ)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)	
		(Îles-de-la-Madeleine)	

**17 avril 2013**

---

Sur la motion de M. Deltell (Chauveau) telle qu'amendée :

**(Vote n° 31)**

*(Identique au vote n° 30)*